WORLD CUSTOMS ORGANIZATION
ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES

Established in 1952 as the Customs Co-operation Council
Créée en 1952 sous le nom de Conseil de coopération douanière

Comité technique permanent

PC0747Fa

-
243e/244e sessions
-
23 - 26 avril 2024

Bruxelles, le 4 mars 2024

GUICHET UNIQUE

Mise à jour du Recueil sur le Guichet unique

(Point XI. b de l'ordre du jour)

RÉCAPITULATIF

Objet du présent document

Le présent document est destiné à stimuler une discussion éclairée qui alimentera le processus d'amélioration continue du Recueil sur le Guichet unique (GU). Le CTP est invité à examiner le Livre blanc du CEFACT-ONU, la feuille de route de la CNUCED et les enseignements tirés par les Membres, pour ensuite revoir la version la plus récente du Recueil sur le GU et identifier les possibilités de mises à jour, d'ajouts ou d'amendements pertinents pour l'initiative de GU de l'OMD. Le CTP est également invité à fixer les orientations des travaux à venir, le cas échéant.

Actions requises du Comité technique permanent

Le Comité technique permanent (CTP) est invité à :

- prendre acte des travaux récents d'autres organisations internationales sur le Guichet unique ;

- partager et discuter des pratiques nationales et/ou régionales des Membres tirées de leurs récentes expériences de mise en œuvre du GU ;

- échanger et fournir des orientations sur les parties du recueil qui doivent éventuellement être mises à jour ;

- envisager la création d'un minigroupe qui travaillerait sur l'actualisation du Recueil sur le GU.

Par souci d'économie, les documents font l'objet d'un tirage limité. Les délégués sont priés d'apporter leurs exemplaires aux réunions et de s'abstenir d'en demander d'autres. Copyright © 2024 Organisation mondiale des douanes. Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays. Toute demande concernant la traduction, la reproduction ou l'adaptation du présent document doit être adressée à copyright@wcoomd.org.

*

* *

Rappel de la question

1. En juillet 2017, le Conseil de l'Organisation mondiale des douanes (OMD) a officiellement approuvé la version actualisée du Recueil de l'OMD intitulé « Construire un environnement de Guichet unique ». Ce document se compose de deux volumes. Le Volume 1 fait office de guide et approfondit les nombreuses considérations essentielles à la mise en œuvre d'un GU d'un point de vue commercial et stratégique. Les étapes préparatoires indispensables à l'examen des solutions informatiques ou des architectures possibles y sont décrites. Quant au volume 2, il s'adresse aux praticiens et propose une étude minutieuse des éléments techniques, des normes et des pratiques indispensables au développement et à la tenue à jour des systèmes de GU. Ce volume offre une base solide sur laquelle construire ces initiatives complexes.

2. Le recueil est une ressource dynamique qui est appelée à évoluer au gré des changements dans la facilitation des échanges à l'échelle mondiale. Par conséquent, pour que le recueil reste une référence de toute première importance dans la boîte à outils des Membres de l'OMD, il doit être mis à jour périodiquement.

II. Voies d'avenir possibles

3. En réponse à ce qui précède et compte tenu de l'importance primordiale de l'outil qu'est le Recueil sur le GU dans la facilitation des échanges, il faudrait commencer à discuter de la possibilité d'affiner l'outil, d'en élargir la portée et de rendre les éditions actuelles dudit recueil plus faciles à appliquer.

4. Dès lors, le CTP est invité à prendre acte des éléments suivants :

- « *White Paper on Single Window Assessment Methodology* » (« Livre blanc sur les méthodes d'évaluation du guichet unique ») du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU)[1]. L'objectif est de déterminer les possibles répercussions de ces principes sur le Recueil de l'OMD sur le GU et leur applicabilité sur ce dernier. La discussion est destinée à puiser dans les solutions pratiques de manière à préciser et à améliorer la démarche stratégique de l'OMD pour la mise en œuvre du GU.

- « *Roadmap for Building a Trade Single Window* » (« Feuille de route pour la création d'un Guichet unique du commerce») de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)[2]. Cette feuille de route souligne l'importance que revêt le système douanier automatisé, qui constitue une étape fondamentale vers l'instauration d'un GU électronique global. Les Membres trouveront dans ce document une voie pragmatique qui fait appel aux systèmes douaniers automatisés fondés sur des normes pour entamer la construction d'un GU électronique.

- L'initiative de Guichet unique au Pakistan. Cette présentation devrait mettre en lumière les aspects pratiques de la création de GU et décrire l'expérience directe du Pakistan, ses principaux résultats, les défis rencontrés et les enseignements tirés. Les membres du CTP devraient trouver dans cette étude de cas des

[1] WhitePaper_GUAM_August2023.pdf (unece.org)
[2] *TRANSPORT AND TRADE FACILITATION* Series 21 - *Roadmap for Building a Trade Single Window* (unctad.org)

informations pratiques et des exemples de fonctionnement du GU. La présentation a aussi pour but d'enrichir les échanges de vues et les considérations sur le Recueil sur le GU et d'inspirer la voie à suivre à l'avenir.

5. Le CTP sera ensuite invité à réexaminer la version actuelle du Recueil sur le GU pour déterminer les parties à actualiser, ainsi que les éventuels ajouts ou changements à effectuer. Un minigroupe de représentants des Membres et d'observateurs intéressés pourrait être constitué pour recueillir auprès des Membres des idées, des expériences et les progrès réalisés et les intégrer ensuite avec efficacité. Ce groupe serait chargé de compiler les propositions des Membres et d'en faire la synthèse en vue d'une mise à jour exhaustive du recueil.

6. Le minigroupe pourrait compiler les propositions, les exemples de bonnes pratiques et les études de cas des Membres qui témoignent de l'évolution récente des systèmes de GU. Le but de l'exercice serait de rassembler des expériences diverses et les difficultés rencontrées par les Membres de différentes régions, de manière à ce que le recueil actualisé soit pertinent et qu'il ait une portée mondiale.

7. Au sein du minigroupe, la représentation régionale doit être équilibrée et les participants doivent représenter aussi bien les Membres dont le système de GU est assez avancé que des Membres qui en sont encore aux premières phases de la mise en œuvre. Les experts internationaux du commerce et des technologies, ainsi que le secteur privé devraient être encouragés à participer pour faire bénéficier le groupe d'un large éventail de perspectives.

8. Après la formation éventuelle du minigroupe, la méthodologie veut que tous les Membres soient invités à soumettre des propositions, des exemples de bonnes pratiques et des études de cas utiles à la mise à jour du Recueil sur le GU. Le groupe de travail pourrait alors examiner les informations transmises, les classer dans les sections correspondantes du Recueil et procéder à une évaluation des lacunes afin de déterminer les parties à actualiser. S'il le juge nécessaire, le minigroupe pourrait consulter les Membres qui ont transmis des informations, les experts en technologie et les organisations internationales pour mieux comprendre les mises à jour proposées et obtenir des données complémentaires.

9. Les Membres sont invités à se porter volontaires pour diriger les travaux du minigroupe et à contribuer à la gestion de ses activités.

III. Actions requises

10. Le Comité technique permanent est invité à :

- prendre acte des travaux menés récemment par d'autres organisations internationales sur le Guichet unique ;

- partager et discuter des pratiques nationales et/ou régionales des Membres tirées de leurs récentes expériences de mise en œuvre du GU ;

- échanger et fournir des orientations sur les parties du recueil qui doivent éventuellement être mises à jour ;

- envisager la création d'un minigroupe qui travaillerait sur l'actualisation du Recueil sur le GU.